



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

148- 2023- Demande de subvention - Achat d'un bus

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire la fin de la convention avec l'entreprise infocom qui finançait un mini bus 9 places avec des encarts publicitaires ;

Monsieur le Président évoque la nécessité de conserver l'usage d'un bus pour les projets proposés notamment par la petite enfance et la jeunesse.

Ce bus pourrait également permettre le transport des écoles des communes de la CCAM vers le centre de ressources et les sorties d'apprentissage à la natation

Afin de financer l'achat de ce bus M. le président propose de demander une aide financière à la caisse d'allocation familiale, la MSA ou autres partenaires financiers.

En ce sens, Monsieur le Président demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à effectuer les demandes de subventions les plus élevées possible aux partenaires financiers

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** le Président à demander des subventions les plus élevées possible auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA et des différents partenaires financiers.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT

